

Séance publique transitoire du directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 25^e jour du mois de février 2020, à compter de 19 h 10 à la salle des commissaires, École du Parchemin, 162, rue Saint-Jean Est, East Angus.

Présences :

Directeur général :	Martial Gaudreau
Directrice des services de l'enseignement et du transport :	Dany Grégoire
Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire :	Isabelle Dagneau
Directrice du service des ressources humaines :	Julie Morin
Directrice du service des ressources financières et matérielles :	Mélissa Francoeur
Directeur du service de l'informatique	Luc Grandchamp
Coordonnatrice au service des ressources humaines :	Caroline Tondreau
Coordonnateur au service des ressources matérielles :	Yanick Bastien
Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire :	Julie Martineau
Directrice générale adjointe, secrétaire générale et responsable des communications :	Annie Garon

DGT20-4640 – Ordre du jour

Il est résolu par le directeur général d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 janvier 2020**
 - 2.1. Adoption.
 - 2.2. Suivi.
- 3. Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 janvier 2020**
 - 3.1. Adoption.
 - 3.2. Suivi.
- 4. Période de questions réservée au public**
- 5. Direction générale**
 - 5.1. Nomination – Direction adjointe au secondaire à 100 % - Polyvalente Montignac – Contrat à terme indéfini à 100 %.
- 6. Services des ressources humaines**
 - 6.1. Périodes de fermeture des bureaux 2020 à 2022.
 - 6.2. Calendriers des jours chômés et payés 2020-2021 à 2022-2023.
 - 6.3. Horaires d'été 2020 à 2022.
 - 6.4. Attribution de poste
 - a) Technicien(ne) en administration – Régulier à temps plein – 35 h/sem. – Service des ressources financières et matérielles – Centre de services - Coaticook.
 - 6.5. Reclassification – Appariteur à technicien en audiovisuel – Régulier à temps plein – 35 h/sem. – Polyvalente Louis-Saint-Laurent.
- 7. Services des ressources financières et matérielles**
 - 7.1. Objectifs et principes de répartition des ressources financières - Consultation.
 - 7.2. Critères de répartition des ressources financières – Consultation.
 - 7.3. Budget d'investissement 2020-2021 – Consultation.
 - 7.4. École La Frontalière – Mise à niveau des systèmes électromécaniques – Phase 1.
 - 7.5. École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic – Mise à niveau des blocs sanitaires et des systèmes électromécaniques.
 - 7.6. École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – Réfection de la chaufferie.
 - 7.7. École d'Audet – Aménagement du stationnement, du débarcadère d'autobus et réfection de la cour d'école.
 - 7.8. Désignation d'un administrateur principal AccèsD Affaires - Desjardins.
 - 7.9. Gestion du compte de carte de crédit Desjardins.
- 8. Période de questions réservée au public**
- 9. Correspondance**
 - 9.1. De certaines municipalités de notre territoire
 - a) Municipalité de Compton
 - 1 - Journées de la persévérance scolaire – Appui.
- 10. Autres sujets**
- 11. Date et heure de la prochaine séance**

Le mardi 24 mars 2020 à 19 h.
- 12. Levée de la séance**

ADOPTÉE

DGT20-4641 – Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 janvier 2020

Considérant que le directeur général a pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Il est résolu par le directeur général que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 janvier 2020 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE

Suivi

Rien à signaler.

DGT20-4642 – Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du comité exécutif du 28 janvier 2020

Considérant que le directeur général a pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Il est résolu par le directeur général que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 janvier 2020 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE

Suivi

Rien à signaler.

Période de questions réservée au public

Monsieur Luc Hamel, représentant du Syndicat des enseignants de l'Estrie à la Commission scolaire des Hauts-Cantons, est présent et indique qu'il n'a pas de question particulière à adresser au directeur général. Il profite par contre de l'occasion pour souligner l'initiative de la Commission scolaire des Hauts-Cantons de tenir des séances publiques pendant la période transitoire où le directeur général assume les fonctions et pouvoirs du conseil des commissaires et du comité exécutif.

Madame Fay Poirier, journaliste au Journal du Haut-Saint-François, est présente et indique qu'elle n'a aucune question à poser pour le moment.

DGT20-4643 – Nomination – Direction adjointe au secondaire à 100 % - Polyvalente Montignac – Contrat à terme indéfini à 100 %

Considérant le processus d'affectation des directions d'établissement réalisé par le directeur général;

Considérant le poste laissé vacant à la direction adjointe de la polyvalente Montignac suite au départ à la retraite de madame Line Couture;

Considérant la disponibilité de candidatures pré-qualifiées dans la banque de relève à la fonction de direction d'établissement de la CSHC;

il est résolu par le directeur général :

- a) de nommer madame Chantal Fillion à la direction adjointe de la polyvalente Montignac à compter du 3 avril 2020;
- b) que les dispositions du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires relatives à cette nomination soient appliquées ainsi que les termes de la *Politique de gestion des cadres d'école (FQDE)*;
- c) que madame Fillion soit soumise à la période de probation prévue à la politique locale de gestion ;
- d) que la présente résolution remplace toute disposition de résolution incompatible avec la présente.

ADOPTÉE

DGT20-4644 – Périodes de fermeture des bureaux 2020 à 2022

Considérant la consultation faite auprès des différents syndicats représentant les membres du personnel;

il est résolu par le directeur général que les bureaux de la Commission scolaire des Hauts-Cantons soient partiellement fermés, pour les périodes des vacances annuelles suivantes (annexe DGT435-2019-2020-122) :

Années	Semaines
2020	19 juillet 2020 et 26 juillet 2020
2021	18 juillet 2021 et 25 juillet 2021
2022	17 juillet 2022 et 24 juillet 2022

ADOPTÉE

DGT20-4645 – Calendriers des jours chômés et payés 2020-2021 à 2022-2023

Considérant la consultation faite auprès des différents syndicats représentant les membres du personnel;

il est résolu par le directeur général d'accepter les projets des calendriers des jours chômés et payés applicables au personnel, pour les années scolaires 2020-2021 à 2022-2023, tels que reproduits en annexe DGT435-2019-2020-123 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE

DGT20-4646 – Horaires d'été 2020 à 2022

Considérant la consultation faite auprès des différents syndicats représentant les membres du personnel;

il est résolu par le directeur général d'accepter les horaires d'été 2020, 2021 et 2022, tels que reproduits en annexe DGT435-2019-2020-124 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE

DGT20-4647 – Attribution de poste – Technicien en administration – Régulier à temps plein – 35 h/sem. – Service des ressources financières et matérielles – Centre de services de Coaticook

Considérant le rapport du poste de technicien en administration – régulier à temps plein – 35 h/sem. au service des ressources financières et matérielles à Coaticook;

Considérant le mandat d'embauche octroyé au directeur général lors de la séance du 17 décembre 2019;

il est résolu d'entériner la décision du directeur général d'attribuer à monsieur François Hotte le poste de technicien en administration – régulier à temps plein – 35 h/semaine – au Service des ressources financières et matérielles à Coaticook. La date d'entrée en fonction sera déterminée par la directrice du service des ressources humaines.

ADOPTÉE

DGT20-4648 – Reclassification – Appareteur à technicien en audiovisuel – Régulier à temps plein – 35 h/sem. – Polyvalente Louis-Saint-Laurent

Considérant le dépôt d'une demande de reclassement présentée par monsieur Jean Lavigne, occupant actuellement un poste d'appareteur, dans laquelle il demande à être classé dans la classe d'emplois de technicien en audiovisuel;

Considérant que l'analyse faite par le service des ressources humaines démontre que les tâches de monsieur Jean Lavigne s'apparentent majoritairement à la classe d'emplois de technicien en audiovisuel;

Considérant l'obligation de la commission scolaire de répartir équitablement ses ressources entre ses établissements;

Considérant que monsieur Jean Lavigne possède toutes les qualifications pour occuper ce poste;

Considérant l'entente intervenue entre monsieur Jean Lavigne, le syndicat du personnel de soutien et la commission scolaire;

il est résolu par le directeur général de procéder au reclassement de monsieur Jean Lavigne à la classe d'emplois de technicien en audiovisuel, poste régulier temps plein, 35 h/sem. à la Polyvalente Louis-St-Laurent, et ce, à compter du 11 février 2020 et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2019-2020 adopté le 28 mai 2019 (CC19-4492).

ADOPTÉE

DGT20-4649 – Objectifs et principes de répartition des ressources financières - Consultation

Il est résolu par le directeur général d'accepter le dépôt, pour consultation, du document « Objectifs et principes de répartition des ressources financières 2020-2021 », joint en annexe DGT430-2019-2020-243 du présent procès-verbal et de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE

DGT20-4650 – Critères de répartition des ressources financières - Consultation

Il est résolu par le directeur général d'accepter le dépôt, pour consultation, du document « Critères de répartition des ressources financières 2020-2021 » joint en annexe DGT430-2019-2020-244 du présent procès-verbal et de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE

DGT20-4651 – Budget d'investissement 2020-2021 - Consultation

Il est résolu par le directeur général d'accepter le dépôt, pour consultation, du document « Budget d'investissement 2020-2021 » joint en annexe DGT430-2019-2020-245 du présent procès-verbal et de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE

DGT20-4652 – École La Frontalière – Mise à niveau des systèmes électromécaniques – Phase 1

Considérant le projet de mise à niveau des systèmes électromécaniques - Phase 1 à l'École La Frontalière, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien de bâtiments 2019-2020 »;

Considérant l'appel d'offres public 1920E0501;

Considérant les soumissions reçues :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
GNR Corbus Inc.	585 000,00 \$
Construction Labrie Marlos Inc.	642 030,00 \$
Entrepreneurs en Mécanique AJR inc.	731 200,00 \$

il est résolu par le directeur général d'accorder le contrat de mise à niveau des systèmes électromécaniques à l'École La Frontalière, à GNR Corbus Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 585 000,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

DGT20-4653 – École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic – Mise à niveau des blocs sanitaires et des systèmes électromécaniques

Considérant le projet de mise à niveau des blocs sanitaires et des systèmes électromécaniques à l'école Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien de bâtiments 2019-2020 »;

Considérant l'appel d'offres public 1920E7101;

Considérant les soumissions reçues :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Construction R. Bélanger inc.	1 285 296,00 \$
Beltech Construction inc.	1 323 000,00 \$
Construction JL Groleau inc.	1 385 000,00 \$

il est résolu par le directeur général d'accorder le contrat de mise à niveau des blocs sanitaires et des systèmes électromécaniques à l'école Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, à Construction R. Bélanger Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 1 285 296,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

DGT20-4654 – École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – Réfection de la chaufferie

Considérant le projet de la réfection de la chaufferie à l'école Notre-Dame-de-Sacré-Cœur, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien de bâtiments 2019-2020 »;

Considérant l'appel d'offres public 1920E6801;

Considérant les soumissions reçues :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Les entreprises Marcel Tétu inc.	584 476,00 \$
Construction JL Groleau inc.	614 300,00 \$
Équipe SG inc.	624 800,00 \$

il est résolu par le directeur général d'accorder le contrat de réfection de la chaufferie à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Les entreprises Marcel Tétu Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 584 476,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

DGT20-4655 – École d'Audet – Aménagement du stationnement, du débarcadère d'autobus et réfection de la cour d'école

Considérant le projet de l'aménagement du stationnement, du débarcadère d'autobus et de réfection de la cour d'école à l'école d'Audet, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien de bâtiments 2019-2020 »;

Considérant l'appel d'offres public 1718E7901;

Considérant les soumissions reçues :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Excavation Drouin Doris inc.	238 412,27 \$
Les constructions Binet inc.	249 999,99 \$
Lafontaine & Fils inc.	267 485,00 \$
Cité Construction TM inc.	284 170,71 \$
Les pavages de Beauce Ltée	284 850,56 \$

il est résolu par le directeur général d'accorder le contrat de l'aménagement du stationnement, du débarcadère d'autobus et de réfection de la cour d'école à l'école d'Audet, à Excavation Drouin Doris inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 238 412,27 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

DGT20-4656 – Désignation d'un administrateur principal AccèsD Affaires - Desjardins

Considérant le départ à la retraite de madame Lise Bilodeau, administratrice principale aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires;

Considérant que monsieur Pascal Caron occupe maintenant le poste d'analyste au sein du service des ressources financières;

il est résolu par la directrice générale adjointe, considérant l'autorisation à accorder au directeur général, en lien avec la présente résolution :

- a) que monsieur Pascal Caron soit désigné administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires;
- b) que monsieur Martial Gaudreau et madame Mélissa Francoeur, signataires au compte, puissent signer toute documentation en ce sens.

ADOPTÉE

DGT20-4657 – Gestion du compte de carte de crédit Desjardins

Considérant le départ à la retraite de madame Lise Bilodeau, analyste;

Considérant le besoin de nommer des personnes déléguées à la gestion du compte de carte de crédit Desjardins;

Considérant que monsieur Pascal Caron occupe maintenant le poste d'analyste au sein du service des ressources financières;

Considérant que monsieur Jonathan Guay occupe le poste de technicien en administration au sein du service des ressources financières;

il est résolu par le directeur général :

1. que la Commission scolaire des Hauts-Cantons (« CSHC ») délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
2. que la CSHC soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
3. que la CSHC s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
4. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
5. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des personnes déléguées :	
Titre/Poste	Nom
Analyste	Pascal Caron
Technicien en administration	Jonathan Guay

6. que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉE

Période de questions réservée au public

Madame Fay Poirier, journaliste au Journal du Haut-Saint-François, s'adresse au directeur général afin d'obtenir des détails quant aux prochaines étapes du déploiement de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*.

Sommairement, le directeur général lui indique que le découpage du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Cantons en 5 districts est complété et que celui-ci sera publié sous peu sur le site Internet de la commission scolaire. Le comité de parents a été consulté à ce sujet le 17 février dernier.

Pendant la période transitoire qui se terminera le 15 juin 2020, le directeur général assumera les fonctions et pouvoirs du conseil des commissaires et du comité exécutif. Les séances transitoires du directeur général seront publiques, selon le calendrier habituel des séances du conseil des commissaires, à l'exception de l'heure du début de la séance qui sera fixée à 19 h.

Il résume également la composition du futur conseil d'administration.

Madame Fay Poirier se dit satisfaite des explications qui lui ont été fournies.

De son côté, monsieur Luc Hamel, représentant du Syndicat des enseignants de l'Estrie à la Commission scolaire des Hauts-Cantons, n'a aucune question à formuler.

Correspondance

De certaines municipalités de notre territoire

Municipalité de Compton – Journées de la persévérance scolaire - Appui

Une lettre d'appui reçue de la Municipalité de Compton, en lien avec les Journées de la persévérance scolaire, est déposée pour information.

Date et heure de la prochaine séance

Le mardi 24 mars 2020 à 19 h.

Levée de la séance

À 19 h 30 la séance est levée.

Monsieur Martial Gaudreau, directeur général

Madame Annie Garon, secrétaire générale